

La Chambre de Commerce Internationale : l'organisation mondiale des entreprises

La Chambre de Commerce Internationale (ICC), créée en 1919, est la seule organisation internationale à s'exprimer au nom de l'ensemble des entreprises de tous les secteurs et de tous les pays.

Elle a pour principale mission d'encourager les échanges commerciaux et les investissements internationaux, ainsi que d'aider les entreprises à relever les défis de la mondialisation.

Les activités d'ICC s'articulent autour de trois axes principaux :

- ◆ Infléchir les politiques publiques économiques, nationales et internationales, dans un sens favorable aux entreprises ;
- ◆ Élaborer les règles du commerce international et diffuser les bonnes pratiques ;
- ◆ Contribuer au règlement des litiges, notamment grâce à l'arbitrage.

Basée à Paris, ICC est présente via ses comités nationaux et ses membres directs dans plus de 120 pays.



Le Comité français (ICC France) : Au service de ses membres

Le Comité français de la Chambre de Commerce Internationale a été créé en 1921 avec le statut d'association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

ICC France est aujourd'hui considéré comme l'un des comités nationaux les plus actifs au monde et rassemble plus de 200 entreprises et cabinets d'avocats.

Ses missions sont les suivantes :

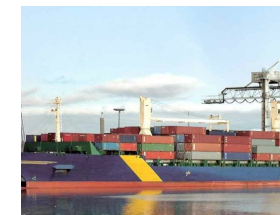
- ◆ Contribuer à l'élaboration des prises de positions de la Chambre de Commerce Internationale et les relayer auprès des pouvoirs publics français ;
- ◆ Organiser des séminaires sur des thèmes liés à l'actualité économique et juridique internationale des entreprises ;
- ◆ Former sur les services et les règles d'ICC en matière de contractualisation et de financement du commerce international ;
- ◆ Proposer à ses adhérents des services sur mesure pour les aider dans leur développement international



Des Commissions sur tous les aspects de la mondialisation de l'économie

Les commissions de travail sont composées de représentants des membres d'ICC France, experts dans leur domaine. Elles traitent de l'ensemble des thèmes liés à la mondialisation de l'économie :

- ◆ Politique commerciale et réglementations douanières internationales
- ◆ Fiscalité internationale
- ◆ Marketing, publicité et distribution
- ◆ Environnement et énergie
- ◆ Techniques et pratiques bancaires
- ◆ Economie numérique
- ◆ Propriété intellectuelle
- ◆ Responsabilité d'entreprise et anti-corruption
- ◆ Droit de la concurrence
- ◆ Arbitrage et ADR
- ◆ Droit et pratiques du commerce international




Pourquoi adhérer à ICC France ?

- ◆ **Accéder à un réseau international de contacts privilégiés** auprès des pouvoirs publics, des institutions européennes et des organisations internationales (OMC, ONU, Banque Mondiale etc.)
- ◆ **Bénéficier d'un réseau de 90 comités nationaux à travers le monde** capables d'apporter des informations privilégiées sur leurs marchés respectifs et de faciliter les contacts avec les autorités publiques du pays



- ◆ **Echanger vos préoccupations et expériences pratiques** avec des experts et des dirigeants d'entreprises en provenance d'autres secteurs d'activité et d'autres pays
- ◆ **Etre aux avant-postes** pour permettre à votre entreprise **d'influencer l'élaboration des règles et des prises de position** d'ICC dans le cadre de négociations internationales
- ◆ **Bénéficier de conditions préférentielles** sur les services fournis par ICC et ICC France (publications, formations, séminaires, etc)

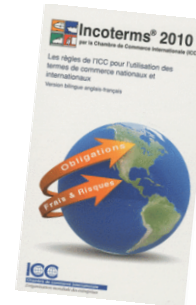
ICC France, c'est, notamment ...


 Des liens privilégiés avec les autorités publiques françaises



e-RESIST, un outil de formation interactif pour résister aux sollicitations indues

La publication et la formation sur les Incoterms 2010



Des interventions ciblées auprès de la Commission européenne 

La revue « *Echanges Internationaux* » pour demeurer au fait de l'actualité



Pour tous contacts :

ICC France

9, rue d'Anjou - 75008 Paris

Tél: 01 42 65 12 66 - Fax: 01 49 24 06 39

icc-france@icc-france.fr - www.icc-france.fr



Une organisation mondiale au service des entreprises françaises

